



SEMINAIRE INTER-PAYS DU PQIP/DCTP SUR LES CADRES NATIONAUX DE CERTIFICATION (CNC)

DU 08 AU 09 JUILLET 2013 A ABIDJAN

NOTE CONCEPTUELLE

INTRODUCTION

La deuxième réunion du Pôle de Qualité Inter-Pays dans le domaine du Développement des Compétences Techniques et Professionnelles (PQIP/DCTP), qui s'est tenu à Abidjan du 19 au 21 septembre 2011, a abouti à la décision prise par les Ministres et les représentants des Ministres des 20 pays présents, de créer trois groupes thématiques : (i) un groupe sur l'**insertion professionnelle**, (ii) un groupe sur les cadres nationaux de qualifications et (iii) un groupe sur le rôle des branches professionnelles dans le domaine du DCTP. Cette note conceptuelle a pour **objectif de mettre en œuvre le groupe thématique sur les cadres nationaux de certification ou CNC** et de préparer un séminaire portant sur ce thème pour la fin du printemps 2013. Il **fait suite à celui sur l'insertion professionnelle qui a eu lieu** les 3 et 4 décembre 2012 à Abidjan. Il a pour but de faire avancer la réflexion sur la conception et mise en **œuvre des CNC en Afrique en s'appuyant sur les expériences des pays qui ont beaucoup progressé** en ce domaine et notamment sur les expériences reconnaissant et accréditant les compétences acquises en dehors des systèmes et dispositifs formels de formation et de qualification.

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La problématique des Cadres Nationaux de Certification (CNC) prend tout son sens suite au **passage du concept de l'EFTP à celui de DCTP validé lors de la Triennale de l'ADEA**. Ce passage ou changement de paradigme repose sur le fait que les CNC ne doivent plus être **réservés, comme c'est le cas actuellement dans** la plupart des pays de la région, aux seuls diplômes délivrés dans le système formel, mais doivent prendre en compte **l'ensemble des dispositifs et parcours d'acquisition des compétences techniques et professionnelles, quels que soient par ailleurs leurs modes d'acquisition**. Il s'agit en un mot d'**inclure dans les CNC** les compétences acquises tant par les voies formelles que non formelles et informelles de formation et de qualification.

Plusieurs pays ont fait des tentatives et pris des initiatives pour reconnaître les diverses formes **d'acquisition de compétences**. On peut citer en exemples la promotion du Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) et du Certificat de Qualification des Métiers (COM) au Bénin, celle du Certificat de Qualification de Base (CQB), du Certificat de Qualification Professionnelle (CQP), du Brevet de Qualification Professionnelle (BQP) et du Brevet de Qualification de Technicien (BPT) au Burkina Faso ou encore celle du Certificat de Fin d'Apprentissage (CFA) au Mali. Cependant, ces reconnaissances ont encore du mal à être inscrites dans les cadres nationaux de certification (CNC) qui sont basés uniquement sur les certifications délivrés par le système formel.

Deux pays, l'Afrique du Sud et Maurice, ont développé des CNC donnant valeur à l'ensemble de la production de compétences. Le CNC d'Afrique du Sud a été élaboré à partir des années 1990 et a pris plus de quinze (15) ans pour aboutir à un système reconnaissant dix (10) niveaux de certification et impliquant la participation d'organisations professionnelles et de professionnels dans le processus de certification. Le CNC de Maurice a été instauré en 2001. Il comporte également dix (10) niveaux de certification, reconnaît et valide explicitement au moyen du « Recognition of Prior Learning Process » (RPL) les compétences acquises en dehors des systèmes formels d'éducation et de formation. La conception et la réalisation de CNC visant à prendre en compte l'ensemble du champ du DCTP sont également inscrites au cœur des politiques de formation mises en œuvre dans des pays tels que le Ghana, le Mozambique, l'Ethiopie, le Kenya, la Tanzanie, la Tunisie, le Nigéria ou le Sénégal.¹

La mise en œuvre des CNC est une tendance qui traverse la quasi-totalité des politiques d'éducation et de formation des pays développés, en transition et en développement². Elle est à l'origine d'un débat sur les modalités de leur mise en œuvre dont les termes peuvent être définis comme suit :

- s'agit-il de reconnaître, valider et accréditer, selon le langage de l'UIL (UNESCO Institute for Lifelong Learning), des compétences acquises de manière non formelle ou informelle, en visant la mise en place d'un système unifié de certification prenant en compte l'ensemble du champ de l'éducation et de la formation, à l'image de ce qu'ont réalisé l'Afrique du Sud et Maurice et de ce que suggère un modèle de CNC de type anglo-saxon basé sur la reconnaissance de petites unités de compétences clairement intégrées dans un schéma d'ensemble englobant les divers types et niveaux de qualifications ?
- s'agit-il, au contraire, de développer une approche beaucoup moins ambitieuse et beaucoup plus concrète d'appui à la mise en œuvre de parcours et dispositifs de formation et de qualification permettant à un maximum de bénéficiaires, sans qualifications reconnues, d'acquérir les compétences exigées par un emploi ou une activité professionnelle et ainsi de mieux gagner leur vie tout en ayant droit à une reconnaissance nationale du niveau de qualifications qu'ils auront ainsi atteint ?

Il n'existe de fait pas de modèles uniques ni d'idéaux types de CNC, mais une diversité d'expériences qui oscillent entre les deux approches esquissées. Le changement de paradigme ou passage de l'ETFP au DCTP suggère que les expériences à privilégier doivent moins aider les pays à établir des systèmes complets de certification qu'à donner valeur à tous les modes de formation et de professionnalisation qui mènent vers l'emploi et donc vers l'inclusion socioéconomique des populations qui sont jusqu'à présent, dans leur grande majorité, exclues de toutes formes de certification reconnues. Il convient donc de donner priorité, au fur et à mesure de leur mise en œuvre, à la reconnaissance et à la certification des divers dispositifs d'apprentissage, d'alternance, de qualification et d'insertion professionnelle destinés aux jeunes exclus du système formel de l'ETFP. Il s'agit également de créer les outils et moyens pour reconnaître et certifier les niveaux de compétences acquis, au fur et à mesure de l'exercice d'un métier donné, par les actifs en situation de travail.

¹ Les pays retenus sont cités dans l'étude intitulée « National qualification frameworks developed in Anglo-Saxon and French traditions » qui a été réalisée, sous la responsabilité de SAQA, dans le cadre du sous-thème 2 lors du processus de préparation de la Triennale 2012 de l'ADEA.

² Ce constat a été fait par une deuxième étude préparatoire à la Triennale et relative à la mise en place des CNC. Cette étude a été réalisée par la coopération allemande (GIZ) sous le titre : « Lessons learned from selected National Qualifications Frameworks in Africa ».

LES OBJECTIFS DU SEMINAIRE

Il existe actuellement un nombre restreint d'études faisant le point sur les modèles existants de CNC en Afrique, ainsi que sur les expériences en cours de structuration des démarches de certification des dispositifs non formels et informels de DCTP. Les deux études ADEA réalisées en vue de la Triennale donnent un certain aperçu sur les modèles les plus élaborés et développent une approche privilégiant un concept africain de CNC et une construction progressive, souple et soutenable du concept de cadre national de certification. Elles peuvent servir de base à une réflexion structurée dans le domaine, mais ne rendent pas compte des dynamiques actuelles de certification en cours dans les pays.

En décidant de mettre en place un groupe thématique sur les modalités et possibilités de certification du DCTP, les ministres membres du PQIP/DCTP ont souhaité faire un pas en avant dans la mise en place de modalités **de reconnaissance, de validation et d'accréditation** des compétences techniques et professionnelles acquises dans leur pays et sur le continent. Ils ont, pour cela, privilégié le partage des expériences de certification des compétences acquises, **l'intention étant de faire du Pôle de qualité un lieu de mutualisation et par conséquent d'une avancée concertée dans le domaine. Il s'agira donc d'organiser le séminaire de manière à favoriser d'abord** une bonne appréhension et compréhension des diverses pratiques nationales de certification du DCTP, puis de voir comment une lecture comparée de ces pratiques peut **aider chaque pays à s'appuyer sur les expériences** des autres pays pour mieux finaliser sa **propre construction d'un CNC** qui soit à la fois soutenable et équitable.

L'enjeu final du séminaire est de donner corps au passage du concept d'ETFP à celui de DCTP en aidant les pays africains à entrer dans une démarche progressive et souple de construction **d'un cadre national de certification correspondant** aux contextes et situations de la réalité socioéconomique africaine. Celle-ci est fortement marquée par un marché du travail précaire et **surtout par une production de compétences qui a essentiellement lieu au moyen d'une** professionnalisation en situation de travail.

Comme le constate AFRISTAT dans son enquête sur le secteur informel dans les sept capitales **de l'Ouest** africain, la totalité des « insérés » dans le secteur informel apprend le métier sur le tas. Comme le constatent par ailleurs diverses enquêtes nationales, la très grande majorité des jeunes et des adultes du secteur informel, **qui représentent dans beaucoup de pays de l'Afrique** subsaharienne entre 80% et 95% **de la population active, n'a pas été formée dans le dispositif formel d'ETFP.** Ainsi au Maroc, 80,3% des actifs du secteur informel ont acquis la formation sur le tas et seulement 4,5% **d'entre eux sont passés par les établissements de formation formelle.**³ **Dans le cas de l'Ethiopie,** 0,9% des actifs du secteur sont passés par la formation formelle tandis que 68% **d'entre eux ont acquis leurs compétences par auto-formation,** 27% en famille et 4% par apprentissage traditionnel.

Toutes **ces données soulignent l'importance sinon l'urgence de prendre à bras le corps** le problème **de la certification des compétences ainsi produites. Il s'agit d'abord de rendre justice** à celles et ceux qui ont été formés en situation de travail et qui ont droit à une reconnaissance de leurs capacités professionnelles. **Il s'agit ensuite, à partir de cette reconnaissance, de tout mettre en œuvre pour élever, comme le suggère la Triennale de l'ADEA,** le niveau de qualification des jeunes et des adultes et ainsi leur permettre de mieux gagner leur vie tout en **leur facilitant le passage d'une activité de subsistance à une activité de type entrepreneurial.**

³ Direction de la Statistique, (2005), *Synthèse des principaux résultats de l'enquête nationale sur le secteur informel non agricole, (1999/2000)*, Rabat.

LES RESULTATS ATTENDUS

Il s'agira dans un premier temps d'inviter à participer au séminaire les pays membres de fait du PQIP/DCTP, mais également les pays qui ont des expériences positives dans le domaine de la certification des compétences acquises. Sont concernés à ce titre :

- **l'Afrique du Sud et Maurice** qui ont conçu et mis en place un NQF (National Qualifications Framework) **très structuré concernant l'ensemble du champ de l'éducation** et de la formation (Etude ADEA/SAQA);
- le Sénégal **qui a commencé à adopter l'approche par compétences en 2005 puis initié à partir de 2010 une architecture de cadre de CNC** permettant de valider les acquis des dispositifs non formels et informels de formation (Etude ADEA/SAQA) ;
- **le Ghana qui travaille à la mise en place d'un NQF** dans le cadre **d'une réorientation de l'ETFP** vers les besoins de compétences du marché du travail (ADEA/SAQA) ;
- le Mozambique qui a initié, dans le cadre du programme PIREP, un NVQF (National Vocational Qualifications Framework) à destination des dispositifs et parcours mis en œuvre **tant par la Direction nationale de l'ETFP (DINET) placée sous l'autorité du Ministère de l'Education que par l'Institut national de l'Emploi et de la Formation professionnelle (INEFP) placé sous l'autorité du Ministère du Travail** ;
- **l'Ouganda et le Malawi qui ont fait l'objet d'une évaluation de la mise en place d'un NQF** de la part de la coopération allemande (ADEA/GIZ).

Il conviendra **d'ajouter à ces pays les expériences non abouties de CNC** mises en œuvre au Bénin, au Burkina Faso et au Mali ainsi que celles qui semblent être menées en Ethiopie, au Kenya, en Tanzanie, en Tunisie et au Nigeria.

Il s'agira de vérifier la disponibilité de tous ces pays à participer au séminaire d'Abidjan et, en cas de réponse positive, de leur demander de décrire et de présenter leurs expériences selon **un schéma de présentation commun à l'ensemble des pays**. Cette approche commune permettra ainsi :

- de connaître et décrire les diverses démarches de constitution de CNC en cours ;
- **d'analyser les convergences et divergences d'approche des pays participants** ;
- **et de dégager en fin de séminaire des lignes d'action susceptibles de favoriser la mise en place efficace et flexible de CNC** ayant pour priorité la reconnaissance et la certification des compétences acquises de manière non formelle et informelle.

Vu **les analyses déjà réalisées par l'ADEA sur les CNC en place ou en cours** de structuration, il **sera opportun sinon incontournable d'inviter** à Abidjan les experts qui ont été impliqués dans la réalisation de ces analyses et de leur confier une tâche de relecture **et d'enrichissement** des travaux du séminaire. Sont notamment concernés les deux experts originaires de SAQA et de NQF ainsi que les deux experts allemand (GIZ) et français (CNCP) qui ont été impliqués dans les études. Ils ont tous les quatre effectué un important travail **de recensement et d'analyse** qui sera largement profitable aux participants du séminaire pour atteindre les résultats visés. Il sera **également opportun d'inviter une représentation de la Norvège**. Le pays a développé une expérience très significative dans le domaine (voir à cet effet **l'étude réalisée dans le cadre de la Biennale de Maputo**) et a manifesté son intérêt à partager sa propre expérience et à soutenir la réalisation du séminaire.

CALENDRIER

Il est **prévu d'organiser le séminaire sur les CNC** les 8 et 9 juillet 2013. La première journée du séminaire permettra aux pays participants de présenter leurs expériences de CNC selon un **schéma de description et d'analyse commun**. **La deuxième journée donnera lieu à un travail inter-pays** puis à une relecture du contenu des travaux par les experts désignés ci-dessus. Une synthèse finale sera adoptée par les pays participants à destination de la réunion des ministres du PQIP/DCTP qui aura lieu mi-septembre 2013.

BUDGET

Chaque pays désignera deux experts pour participer au séminaire : un expert ayant des **responsabilités dans le champ du DCTP (Ministère de l'EFTP ou de l'Emploi et de la Formation professionnelle)** et un expert impliqué dans les processus nationaux de certification. Le séminaire accueillera au maximum 15 pays soit 30 experts nationaux au total. Seront également invités les 4 experts impliqués dans les deux études ADEA ainsi que les coordinateurs ADEA en charge du Pôle et du thème du DCTP.

L'ADEA prendra en charge les frais de déplacement et de séjour. Elle sollicitera à cet effet les aides de la coopération allemande (GIZ), française (AFD) et norvégienne (NORAD). Le **ministère ivoirien de l'Emploi, des Affaires sociales et de la Formation professionnelle** prendra en charge l'accueil des participants ainsi que les frais de réunion.